

Décision

Générale

colonial

Décision n° 551 décision n° 551 du 16 mai 1949

n° 551

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
16 mai 1949

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1949

Date du numéro
31 mai 1949

TEXTE INTÉGRAL

Les Miliciens dont les noms- suivent sont libérés : Pour fin de contrat : 1582. Ismaël Guelle, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 5 mai 1949

1980 Mahammoud Saban, caporal, 1re compagnie, pour compter du 16 mai 1949

1982 Ahmed Eusman, caporal, 1re compagnie, pour compter du 16 mai 1949

1988 Djama Andouleh, 2e classe, 1re compagnie, pour compter du 22 avril 1949

1989 Hamad Mohammad, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 5, mai 1949. Par mesure disciplinaire : 1829. Daher Nadji, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 9 mai 1949 ; 2014, Barre Mohamed, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 9 mai 1949

2065 Djama Houssein, 2e classe, 3e compagnie, pour compter du 15 avril 1949.